

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi 20 juin à 11H00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte HAVART (suppléante de M. KIDAD), Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, François DAULLE (suppléant de M. MAJEWICZ), Yves ENGRAND, Michel HAMY, Bernard HENON, Laurent LENOIR (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Jacques LOUCHEZ, Guillaume LOEUILLEUX, Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. LENOIR), Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. DAULLE), Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE, Claude KIDAD (suppléé par Mme HAVART), Pascal GAVOIS, Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE)

SECRETARE DE SEANCE : Madame Brigitte HAVART

F2-06-2025 : MARCHÉ DE LOCATION DE 2 CAMIONS AMPLIROLL EN FULL SERVICE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que, par délibération en date du 12 avril 2024, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant la location longue durée de deux camions ampliroll en full service destinés au service « transport » du SEVADEC.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 7 mai 2025 pour l'ouverture des plis,
- le 10 juin 2025 pour l'attribution du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a attribué le marché à :

ATTRIBUTAIRE : FRAIKIN ASSETS

MONTANT : 6 690,00 € H.T. par mois pour deux camions

OPTION concernant la mise à disposition d'un 3^{ème} camion ampliroll en full service pour une durée pouvant varier de 4 à 10 mois par an : 3 345,00 € H.T. par mois

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 10 juin 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché avec la société FRAIKIN ASSETS,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché.
- Les crédits sont inscrits au budget 2025 au compte 61351.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président*

